

T044HA_A1

Fiche signalétique

INTERTHERM 875 ULTRA DEEPBASE INTER.

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: T044HA
Date de révision de la fiche 04/16/2010
signalétique: A1-1
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit INTERTHERM 875 ULTRA DEEPBASE INTER.

Numéro de référence ventes en bloc T044HA

Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300

International Paint (713) 527-3887

Centre antipoison (800) 854-6813

Service clientèle (800) 589-1267

International Paint (800) 631-7481

Télécopie

2. Identification des risques posés par le produit



Danger

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	système nerveux central
	3	effets narcotiques
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	3	Nocif pour les organismes aquatiques.
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	4	Peut être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

T044HA_A1

Cancérogénicité	1A	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	2	Présumé être la cause d'une altération de la fertilité ou d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S26: En cas de contact oculaire, rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S39: Porter un dispositif de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et apporter et lui montrer ce contenant ou l'étiquette.

Résumé

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Inhalation

Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.

Yeux

Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau

Irrite les yeux. Peut causer plus tard une irritation à la peau. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion

Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

Effets chroniques

Risque de causer des malformations congénitales. Contient un ingrédient qui peut causer des malformations congénitales (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

Classement HMIS

Santé: Inconnu Inflammabilité: Inconnu Réactivité: Inconnu PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingédient	N° CAS	Pourcentage
Pseudo-cumène	0000095-63-6	1.0 – 10
Éthylbenzène	0000100-41-4	1.0 – 10
1,3,5-triméthylbenzène	0000108-67-8	1.0 – 10
Toluène	0000108-88-3	1.0 – 10
Xylène (isomères o, m, p)	0001330-20-7	10 – 25
Naphte de pétrole, aromatique léger	0064742-95-6	1.0 – 10
Talc (*non-asbestiforme)	14807-96-6*	25 – 50

4. Premiers soins

Généralités

Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détrouisez-les.

Inhalation

En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

T044HA_A1

Yeux	l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
	En cas d'ingestion,appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 75 C: 24
Limite inférieure d'explosion (LIE)	.9 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	127

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. Utilisez des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.
Sécurité publique	EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTRAC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).
Guide ERG N°	127

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4–38 °C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin de produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition

N° CAS	Ingrediant	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m ³ TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHS, CAN.	Aucune Limite Établie

T044HA_A1

		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA125 ppm STEL; 545 mg/m ³ STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA125 ppm STEL; 545 mg/m ³ STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m ³ TWAEV125 ppm STEV; 540 mg/m ³ STEV
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA125 ppm STEL; 545 mg/m ³ STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m ³ TWA
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m ³ TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000108-88-3	Toluène	OSHA	200 ppm TWA150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 375 mg/m ³ TWA150 ppm STEL; 560 mg/m ³ STEL500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWAEV
		Mexique	50 ppm TWA; 188 mg/m ³ TWA
		Brésil	78 ppm TWA; 290 mg/m ³ TWA
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA150 ppm STEL; 655 mg/m ³ STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m ³ TWAEV150 ppm STEV; 650 mg/m ³ STEV
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m ³ TWA150 ppm STEL; 655 mg/m ³ STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m ³ TWA
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
--------	------------	--------	--------

T044HA_A1

0000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000108-88-3	Toluène	NIOSH :	Central nervous system depressant
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-67-8	1,3,5-triméthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-88-3	Toluène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de brume est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION

RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M,appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement

T044HA_A1

protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite Établie
Densité	1.17
Point d'ébullition F	231
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
Vitesse d'évaporation	Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

Matières incompatibles Agents oxydants puissants.

Décomposition dangereuse Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Pseudo-cumène – (0000095–63–6)	3,400.00, Rat – Catégorie: 5	3,160.00, Lapin – Catégorie: 5	---
Éthylbenzène – (0000100–41–4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
1,3,5-triméthylbenzène – (0000108–67–8)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	---	---
Toluène – (0000108–88–3)	636.00, Rat – Catégorie: 4	8,390.00, Lapin – Catégorie: NA	12.50, Rat – Catégorie: 4
Xylène (isomères o, m, p) – (0001330–20–7)	4,300.00, Rat – Catégorie: 5	1,700.00, Lapin – Catégorie: 4	29.08, rat – Catégorie: NA
Naphte de pétrole, aromatique léger – (0064742–95–6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
Talc (*non-asbestiforme) – (14807–96–6*)	---	---	---

Généralités

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

T044HA_A1

12. Données écologiques

Not Defined

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE
Classe de danger DOT	3
Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	63 gal. / 616 lb
	IMDG
	3 – Liquide combustible et inflammable
	Numéro UN / NA : UN 1263
	Groupe d'emballage IMDG
	III
	Code de référence système
	1

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les règlementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT Aucune Limite Établie

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Cumène (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Méthacrylate de méthyle (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
o-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Toluène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
m-xylène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène
Cumène
Éthylbenzène
Méthacrylate de méthyle
o-xylène
Toluène
m-xylène
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Pseudo-cumène
Éthylbenzène

T044HA_A1

Toluène

1,3,5-triméthylbenzène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Pseudo-cumène

Éthylbenzène

Toluène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Cumène

Éthylbenzène

Carbonate de magnésium

Méthacrylate de méthyle

Acétate de n-butyle

Solvant Stoddard

Toluène

Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Éthylbenzène

Toluène

1,3,5-triméthylbenzène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Méthacrylate de méthyle

Acétate de n-butyle

Toluène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Cumène

Éthylbenzène

Méthacrylate de méthyle

o-xylène

Toluène

m-xylène

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Éthylbenzène

Naphtalène

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

Toluène

Phrases sur la nature des risques

R20/21: Nocif par inhalation et par contact cutané.

R38: Irritant cutané.

R45: Peut provoquer le cancer.

T044HA_A1

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.